



sur internet :

E.mail : [mairie-chabons@wanadoo.fr](mailto:mairie-chabons@wanadoo.fr)

[www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)

Bulletin N° 178

Septembre 2011



### Pour le prochain Numéro

**D**ate limite de dépôt des articles :  
**Samedi 17 Septembre 2011**  
au secrétariat de mairie pour  
une parution les 3 et 4 Octobre 2011

Pour les articles,  
mail : [communication.mairie@chabons.fr](mailto:communication.mairie@chabons.fr)

## Le Point sur la Rentrée Municipale avec le Maire

**N**ous posons à ce sujet plusieurs questions à Didier RAMBAUD.

### Quoi de neuf pour cette rentrée ?

**DR** : La coupure des vacances estivales est souvent le moment idéal dans l'année pour entreprendre de nombreux travaux de rénovation, d'agrandissement ou d'embellissement. Ce fut particulièrement le cas cette année avec la réalisation de nouvelles places de parking à proximité de la Poste, la réfection du parking du cimetière pour le rendre plus accessible et fonctionnel, le contrôle de toutes les toitures de nos bâtiments communaux, la reprise des réseaux et de la voirie rue de l'Eglise et du chemin Faubourg.

On peut aussi citer les initiatives privées comme l'agrandissement et la rénovation de la boulangerie Kneppert Rival ou bien l'installation de la concession Renault Bonin dans de nouveaux bâtiments.

Des travaux ou des investissements de toute nature dans une commune (même si cela génère des perturbations ou du bruit) c'est un signe de dynamisme et de vitalité !

Notons aussi l'arrivée d'un nouvel employé communal Cédric Brisa avec des fonctions supplémentaires de coordination et de suivi du travail des employés communaux

### Sur le plan scolaire ?

**DR** : La rentrée des écoles est bien évidemment l'événement le plus important qui nous touche tous. Cette année, c'est un peu particulier pour toute la communauté éducative qui sera un peu perturbée avec le démarrage de l'important chantier d'extension du groupe scolaire. L'objectif est une livraison des nouveaux bâtiments pour la rentrée de septembre 2012.

Pour être transparents, nous devons aussi annoncer la revalorisation des tarifs de la cantine scolaire (qui n'avaient pas

## Sommaire

### Infos Municipales

- Lettre / pétition : Sauvons notre Poste !
- Cantine scolaire : bilan chiffré année 2010
- Compte-rendu Conseil Municipal du 17 Juin
- Permanence Sécurité Sociale
- Horaires de la Mairie
- Réception des élèves de CM2
- Etat Civil 2011 : de Janvier à Juin

### Intercommunalité

- Communauté de Communes Bièvre Est
  - . Activité Danse et Poterie
  - . Permanences Consultance Architecturale et Consultance juridique

### Infos Pratiques

- Erratum : nouvelle installation
- Informez-vous sur l'actualité de CHABONS
- Horaires de la Déchèterie de CHABONS
- TéléGrenoble : passage au tout numérique

### Echos des Associations

- Union Chabonnaise
  - . fin de saison 2011
  - . inscriptions saison 2011/2012
  - . Foire aux Courges et saveurs d'automne
- Terres Froides Basket
- Espace Kineform
- La Boutique Solidaire du Secours Catholique
- Réserve Naturelle Tourbière de CHABONS
  - . animation mensuelle sur le jardin de tourbières
  - . le jour de la nuit 2011
- Banquet des classes 1991
- Les Voix Kassées en concert
- Vogue annuelle des conscrits
- Catéchèse : permanence inscriptions

### Agenda des manifestations

**Dernière page** : Stade Chabonnais

## Infos Municipales

bougé depuis 2 ans 1/2), incontournable en raison du déficit du service. Cette augmentation s'appliquera avec la mise en place du quotient familial dans un souci de justice sociale. Plus de 14 400 repas ont été servis en 2010. Le déficit de la cantine (c'est-à-dire la différence entre ce que payent les familles et ce que coûte le service avec les fournitures, la maintenance, le personnel de surveillance, etc.) s'élève à 45 000 euros ! Ce sont des chiffres qu'il faut connaître !

### Quelles sont les principales préoccupations pour cette rentrée ?

**DR :** D'une manière générale, le devenir des services aux publics. Je considère que la vraie justice des territoires passe par la reconquête des services publics comme les bureaux de Poste qui ne pourront pas être à la charge des seules communes.

Concernant notre bureau de Chabons, il est nécessaire de se faire davantage entendre. J'appelle les usagers à s'exprimer aussi auprès de la Direction de la Poste.

Autre dossier : le distributeur de billets. Il ne se fera pas en raison des contraintes financières imposées par les banques aux communes. On nous demandait notamment une taxe pour chaque retrait inférieur à un seuil critique de 3 000 retraits mensuels

Enfin, dans mes échanges avec les habitants, on m'interpelle toujours sur la question de la vitesse des voitures. On est train d'expérimenter des aménagements de chicane dans le centre du village et on pourra toujours hélas dépenser plus pour protéger les piétons. Mais là encore, il est nécessaire que les conducteurs (et plus particulièrement ceux de notre commune sur nos voies communales) s'inscrivent dans une démarche civique de respect du bien commun qu'est la voie publique et des riverains qui habitent à proximité.

Bonne rentrée à toutes et à tous avec un clin d'œil particulier pour les nombreux bénévoles de nos associations qui contribuent au lien social sur notre commune

## Sauvons notre POSTE !



LA POSTE

**P**our éviter la fermeture du bureau de poste de CHABONS, il est demandé à chaque chabonnais de se mobiliser en envoyant une lettre pétition.

Pour cela, un modèle a été rédigé, dont vous trouverez un exemplaire dans ce En Direct CHABONS.

Cette lettre pétition peut aussi être téléchargée sur le site internet de [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr) (en 1ère page).

*Pour un maintien du Service Public,  
Mobilisons-nous !*

### Cantine Scolaire : Bilan chiffré pour l'année 2010

**14 472 repas** enfant servis

Moyenne par jour : 103  
Maximum jusqu'à 135



**Coût de la pause méridienne**  
(repas + garderie)

Prix des repas :	51 669 €
Fourniture et Maintenance :	1 803 €
Frais de personnel :	47 620 €
Frais de fonctionnement :	3 685 €

**Total 104 777 €**

Coût du repas par enfant et par jour : **7.24 €**

Pour mémoire, prix payé par la famille : 4.20 €

**Recettes : 59 974 €**

**Déficit du service :**

104 777 € - 59 974 € = 44 803 €

# Infos Municipales

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 17 juin dernier.

### I - LA POSTE

M. Gilles Monnet, directeur des projets et de la qualité à La Poste, et Mme MENFOUCHE, directrice d'établissement, bureau de Le Grand-Lemps, sont venus présenter au conseil la situation actuelle du bureau de poste de CHABONS dont l'activité est en baisse constante, et les solutions possibles pour le maintien d'une présence de La Poste sur la commune.

Bien que La Poste confirme sa volonté de concertation et dialogue avec les élus afin d'aboutir aux meilleurs compromis possible : la volonté de fermer le bureau est claire et les solutions de substitution (agence postale ou relais commercial) ne satisfont pas les élus qui font part de leur mécontentement.

### II - ELECTIONS DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS (25/09/2011)

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des **TROIS** délégués.

Après dépouillement du 1er tour de scrutin des délégués à la majorité absolue, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	15
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	15
- majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- M. CHARLETY Philippe	11 voix
- M. NICKEL José	8 voix
- Mme MAINGUENAUD Christine	7 voix
- M. DELLA FLORA René	5 voix
- M. CANOVA Jacques	5 voix

**M. CHARLETY Philippe et M. NICKEL José ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.**

Pour le troisième délégué il est procédé à un second tour de scrutin à la majorité relative, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	15
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	15

Ont obtenu :

- Mme MAINGUENAUD Christine	7 voix
- M. DELLA FLORA René	4 voix
- M. CANOVA Jacques	4 voix

**Mme MAINGUENAUD Christine ayant obtenu la majorité relative est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.**

Ensuite, après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote des **TROIS** suppléants.

Après dépouillement du premier tour de scrutin des suppléants à la majorité absolue, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	15
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	15
- majorité absolue :	8

Ont obtenu :

- M. CANOVA Jacques	11 voix
- M. DUPONT Yves	11 voix
- M. DELLA FLORA René	8 voix

**M. CANOVA Jacques, M. DUPONT Yves et M. DELLA FLORA ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.**

### III - EXTENSION ECOLE

#### 3.1 Attribution du marché de travaux du lot n° 4 – étanchéité

Le Maire détaille le déroulement de la procédure du lot 4 (étanchéité) et le fait que l'offre de l'entreprise ACEM d'un montant de 47 720.22 € HT n'avait pas été prise en compte dans le classement parce que jugée irrégulière ne respectant pas les exigences formulées dans le règlement et les documents de la consultation au niveau des matériaux proposés.

La Commission MAPA avait donc proposé de retenir l'entreprise classée n° 1 pour l'attribution du marché du lot 4 – étanchéité, entreprise ERIC pour un montant de 51 294.95 € HT ce qui a été validé par le conseil lors de sa séance du 13 mai 2011.

Un courrier de notification d'attribution en date du 16 mai 2011 avait été adressé aux entreprises non retenues. Suite à ce courrier, l'entreprise

## Infos Municipales

ACEM a indiqué que la mention du mémoire technique sur la nature d'un matériau n'avait été portée qu'à titre indicatif, mais que le montant du prix mentionné dans le DPGF de l'offre correspondait au matériau imposé au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Au vu de cet élément, la notification du marché n'étant pas intervenue et considérant qu'une erreur s'était glissée dans l'analyse de ce lot, la maîtrise d'ouvrage a décidé de reprendre la procédure au stade de l'analyse des offres, de réunir une nouvelle commission et d'établir un nouveau classement.

Un courrier a été adressé en ce sens à tous les candidats pour leur demander de bien vouloir confirmer par écrit le maintien de leur offre.

Une nouvelle commission s'est réunie en séance du 31 mai 2011.

Au vu du rapport d'analyse de la maîtrise d'œuvre, et après examen des dossiers elle a proposé l'attribution du lot 4 – étanchéité à l'entreprise suivante :

Entreprise ACEM pour 47 720.22 € HT

**Adoptée à l'unanimité.**

### 3.2 Approbation avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre

Le Maire rappelle la délibération du 2 juillet 2010 approuvant l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au groupement ARCANE sur la base d'une estimation des travaux à 960 000 € HT (pourcentage des honoraires 11.98 %).

Le Maître d'œuvre a présenté l'Avant Projet Détaillé (A.P.D.) qui a été validé le 1<sup>er</sup> avril 2011 pour un coût estimatif des travaux à 1 050 340 € HT.

Compte tenu de l'évolution du programme il est donc nécessaire d'établir un avenant au marché du maître d'œuvre. Cet avenant n°1 a pour objet :

- d'introduire un nouveau cotraitant dans le groupement de maîtrise d'œuvre : ALP'ETUDES – bureau d'études VRD,

- d'établir le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre pour tenir compte de l'évolution du programme avec la réalisation d'ouvrages supplémentaires.

Le nouveau montant du marché s'établit ainsi :

Montant marché de base	115 000.00 € HT
Avenant n° 1	10 821.98 € HT

**Nouveau montant du marché 125 821.98 € HT**  
Soit TTC 150 483.09 €

**Adoptée par 14 voix pour et 1 abstention.**

### 3.3 Approbation du nouveau budget de l'opération et de l'avenant n° 1 à la convention de mandat maîtrise d'ouvrage avec Territoires 38

Le Maire rappelle la délibération du 7 mai 2010 désignant la SAEM Territoires 38 pour assurer la délégation de maîtrise d'ouvrage par voie de mandat pour la réalisation de l'extension de l'école.

Il présente le compte-rendu annuel 2010 établi par Territoires 38 dans le cadre de cette convention de mandat.

Territoires 38 propose un avenant n° 1 à la convention de mandat ayant pour objet de modifier

- l'enveloppe de l'opération qui passe de 1 200 000 € à 1 520 000 € TTC ;
- la rémunération du mandataire, proportionnelle à l'enveloppe, qui passerait de 47 795 € HT à 60 540.33 € HT (72 406.24 € TTC).

Le Maire précise que le montant définitif du forfait de rémunération du mandataire sera défini au stade de la signature du dernier des marchés de travaux.

**Adoptée par 12 voix pour et 3 abstentions.**

## IV - CANTINE SCOLAIRE

### 4.1 Nouvelle tarification des repas aux familles

Il est rappelé qu'actuellement le prix de vente du repas est à 4,20 € pour tous, sauf à partir du 3<sup>e</sup> enfant de la famille qui mange le même jour et pour l'enfant allergique qui apporte son repas (demi-tarif).

L'application du QF permettra de moduler le prix de vente en fonction du revenu des parents en maintenant le produit global à hauteur de l'actuel. Cependant, la commission finances propose d'intégrer également une augmentation (20 centimes par repas) pour tenir compte de l'évo-

# Infos Municipales

lution du coût du service depuis la dernière modification de tarif il y a 2 ans 1/2.

Quotient Familial	0.20 €/repas augmentation
< 500	3.20 €
500 à 749	3.80 €
750 à 999	4.20 €
1000 à 1249	4.60 €
1250 à 1499	5.00 €
≥ 1500	5.40 €
Enfant allergique (panier repas fourni par la famille)	2.20 €
Adulte	5.40 €

\* Familles qui n'ont pas donné leur QF

Le Maire donne ensuite lecture d'un courrier des parents délégués qui indique que le nouveau barème pénalise certaines familles nombreuses, conteste une information trop tardive et demande de reporter le vote.

**Compte tenu de la présence dans le public d'une délégation de parents, le maire propose de suspendre la séance.**

Après échange avec le public, la séance reprend son cours.

Le débat reprend sur l'incidence du barème pour certaines familles nombreuses. Une hypothèse ébauchée pour le maintien d'un demi-tarif au 3<sup>ème</sup> enfant pour les premiers QF n'est pas retenue.

A la fin du débat, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'adoption du barème proposé au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**Adoptée par 12 voix pour et 3 abstentions.**

## 4.2 Adoption nouveau règlement intérieur

L'adjoint chargé des affaires scolaires présente les modifications à apporter au règlement intérieur de la cantine scolaire à compter de la prochaine rentrée scolaire.

**Adoptée à l'unanimité.**

## V - FINANCES – GESTION PERSONNEL

### 5.1 Passation du contrat avec la Caisse d'Epargne pour emprunt

Il est rappelé que pour financer les opérations d'investissement prévues cette année un emprunt a été inscrit au budget primitif.

Après consultation, il est proposé de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Rhône Alpes un emprunt aux conditions financières suivantes :

Montant de 800 000,00 €

Taux fixe garanti jusqu'au 25/05/2012 (taux en base de calcul 30 jours par mois rapporté à 360 jours) de 5.07 % à échéances trimestrielles

dont le remboursement s'effectuera en 25 ans à partir du 25 août 2012

Le montant de chaque échéance est de 14 157.78 €

**Adoptée à l'unanimité.**

### 5.2 Renforcement poste EDF Brossuras

Le Syndicat « Energies » de l'Isère (S.E. 38) a étudié la faisabilité du renforcement basse tension du poste de Brossuras :

Sur la base d'une étude sommaire les montants prévisionnels sont les suivants :

- 1 – Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 11 918 €
- 2 – Le montant total de financement externe serait de : 9 607 €
- 3 – Les frais de maîtrise d'ouvrage du SE 38, inclus dans le prix de revient, s'élèvent à : 569 €
- 4 – La contribution aux investissements d'élèverait à environ : 1 742 €

La participation prévisionnelle communale totale serait donc de 2 311 € (frais SE 38 + contribution aux investissements).

Afin de permettre au SE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés ;
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'œuvre du SE 38.

**Adoptée à l'unanimité.**

---

## Infos Municipales

### 5.3 Informations personnel communal

#### 5.3.1 Recrutement du responsable technique

Le Maire indique que le choix du responsable technique vient d'être fait. Le jury a auditionné 9 candidats sur plus d'une vingtaine de dossiers. 3 personnes se sont détachées et le jury a porté son choix définitif.

#### 5.3.2 Recrutement Apprenti et Contrat Accompagnement à l'Emploi

Dans le cadre du contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance engagé par la Commune, le choix a été fait parmi les 2 candidates.

Il est proposé de recruter un nouvel agent sur la base d'un C.A.E. pour l'école publique dès la prochaine rentrée scolaire. Ce contrat, en l'état actuel de la réglementation, ne peut être conclu que pour 6 mois et sur une base hebdomadaire de 24 h.

## VI - INTERCOMMUNALITE

**Avis de la commune sur les prescriptions du schéma départemental de coopération intercommunale de l'Isère**

### 6.1 Concernant la prescription relative à l'adhésion de la commune de Bévenais à la Communauté de Communes de Bièvre Est.

Considérant la délibération du 29 juillet 2010 de la commune de Bévenais portant sur sa demande d'adhésion au 1/01/ 2011 à la C.C.B.E.,

Considérant que l'adhésion de la commune de Bévenais contribue au renforcement de la pertinence du périmètre de la C.C.B.E.,

Considérant la délibération du 4 octobre 2010 de la C.C.B.E. acceptant l'extension de son périmètre à la commune de Bévenais ;

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010 acceptant l'extension du périmètre de la C.C.B.E. à la commune de Bévenais ;

**Monsieur le Maire propose de donner un avis favorable sur la prescription relative à l'adhésion de la commune de Bévenais à la C.C.B.E.,**

**Adoptée à l'unanimité.**

### 6.2 Concernant la prescription relative au retrait de la commune de Renage de la C.C.B.E. et à son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Considérant l'adoption à l'unanimité en conseil communautaire du 12 juillet 2010 du projet de territoire de Bièvre Est démontrant la pertinence du territoire organisé en trois polarités, dont celle du sud structurée autour de Renage;

Considérant que l'analyse des capacités financières de la C.C.B.E. à 20 000 habitants a démontré l'adéquation de ses ressources aux besoins de financement du projet de territoire adopté;

Considérant la forte adhésion de la population renageoise au territoire de la C.C.B.E.;

Considérant l'avis défavorable du conseil municipal de Renage formulé le 31 mai 2011 à l'encontre de la prescription relative au retrait de la commune de Renage de la C.C.B.E. et à son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Considérant que le retrait de la commune de Renage abaisserait la population de la C.C.B.E. de 20 054 habitants à 16 302 habitants, plaçant ainsi la C.C.B.E. au-dessous de la moyenne des communautés de communes à fiscalité professionnelle unique de l'Isère calculée à 21 790 habitants;

Considérant que la communauté de communes a contribué à l'accroissement de la solidarité financière avec la mise en place depuis 2002 de la taxe professionnelle unique et le plein et entier exercice de la compétence « développement économique »;

Considérant que la commune de Renage contribue à la diversification de l'offre de logement sur le territoire de Bièvre Est ;

Considérant que la C.C.B.E. s'est engagée depuis 2008 dans la mise en place d'un réseau lecture publique et dans la construction d'une médiathèque tête de réseau dont l'ouverture est prévue fin 2012, que la pertinence de ce réseau incluant la bibliothèque de Renage a été reconnue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le conseil général de l'Isère ;

Considérant que Renage a délibéré favorablement le 31 août 2010 à l'unanimité sur le transfert de la compétence « action sociale », contribuant ainsi à l'organisation d'un service « petite enfance, enfance jeunesse famille » à l'échelle

## Infos Municipales

du pôle sud (Renage, Beaucroissant, Izeaux) et à la mutualisation des moyens humains et matériels à l'échelle des 13 communes.

Considérant que ces deux services sociaux et culturels ne trouvent pas d'équivalence dans les intercommunalités voisines et contribuent pleinement à l'atteinte de l'objectif de cohérence spatiale;

Considérant qu'un travail de création d'immobilier à destination des entreprises du tertiaire, des PME/PMI et artisans est engagé avec la réhabilitation de la friche ZA de la papeterie (8 000 m<sup>2</sup>) située sur la commune de Renage pour apporter une réponse en locaux pour le pôle sud;

Considérant le choix du Conseil Communautaire de la stratégie « identité et équilibre » du commerce et de l'artisanat avec 3 bassins de vie identifiés : Nord, Centre et Sud, Renage se positionnant sur le bassin SUD et étant repéré comme un pôle d'appui sur ce bassin de vie afin de fournir un service de proximité à la population.

**Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner un avis défavorable sur la prescription relative au retrait de la commune de Renage de la Communauté de Communes de Bièvre Est et à son adhésion à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.**

*Adoptée à l'unanimité.*

### Permanence Sécurité Sociale



**L**es horaires de la permanence de l'assurance maladie ont changé.

Depuis le 6 juin, Mme Evelyne MARCHIONI votre conseillère vous accueille

**Le jeudi de 15 H à 16 H 30  
à la Salle du conseil  
en Mairie de CHABONS**

Mise à jour de votre carte vitale et édition de votre attestation de droits, informations sur votre dossier...

### Horaires de la Mairie



**L**es horaires d'ouverture au public du secrétariat sont les suivants :

Lundi	10 H - 12 H	16 H - 18 H
Mardi	10 H - 12 H	16 H - 18 H
Mercredi	FERMÉ	
<b>Jeudi</b>	<b>10 H - 12 H</b>	<b>15 H - 18 H</b>
Vendredi	10 H - 12 H	16 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

### Réception des élèves de CM2



**M**ardi 28 juin, les enfants de CM2 des écoles de Chabons, accompagnés de leurs enseignantes et de leurs parents étaient à l'honneur.

En effet, pour fêter la fin de leur scolarité en cycle primaire, le Maire Didier Rambaud et une partie de son conseil municipal, dont José Nickel, adjoint aux affaires scolaires, les ont reçus en mairie, dans la salle du conseil, pour leur remettre un cadeau bien utile.

Les enfants avaient à choisir entre un dictionnaire de langue française, un dictionnaire bilingue anglais ou une calculatrice scientifique. Notons que la calculatrice fut le choix de la plupart des écoliers...

Après un discours de Didier Rambaud insistant sur l'importance de ces premières années de formation, chacun fut invité à partager le pot de l'amitié. Une belle occasion de passer encore un moment ensemble !

## Infos Municipales

### Etat Civil - Année 2011

### de Janvier à Juin

### Naissances *Bienvenue*

26 Décembre 2010  
Théo LAFFOND  
Résidence côté Square

19 Janvier  
Timothée LACROIX  
Chemin du Faubourg

Isaline DURAND  
Chemin du Bessey

22 Janvier  
Paul CHAVAL  
Chemin de Breillière

8 Février  
Aurélien JASSERAND  
Chemin du Ruy

13 Mars  
Laurick POIRE  
Rue de la Poste

19 Mars  
Damien VINCENT MOREAU  
Chemin des 4 Routes

27 Mars  
Kristen ROUSSEL  
Rue du Gymnase

12 Avril  
Jordan MAGNIN-LACHAUD  
Lotissement les Tourterelles

25 Avril  
Christopher PORRETTA  
Rue du Gymnase

27 Avril  
Charlie HEBERT - DROUAUD  
Chemin des 4 Routes

30 Avril  
Samuel LAPIERRE  
Impasse du Pont

Enzo CASTRIGNO  
Rue de la Paix

12 Juin  
Madyson MADEIRA DO NASCIMENTO CHAFFARD  
Chemin de Breillière

22 Juin  
Axel DUCHAMP  
Impasse des Halles

### Décès *Nous ont quittés*

17 Janvier  
Alexandre ROUBAUD  
9 mois - Chemin de la Ratz

21 Janvier  
Michel DING  
59 ans - Chemin de Viallières

21 Janvier  
Michel PACALIN  
63 ans - chemin du Haut Breillière

24 Janvier  
Gilles ZUBLENA  
67 ans - Chemin des Serves

31 Janvier  
Jak ROI  
69 ans - Lotissement des Tourterelles

22 Mars  
Michelle MANDIER  
née FRANCE  
59 ans - chemin des Blaches

18 Mai  
Patrick GENAILLE  
55 ans - Impasse des mésanges

6 Juin  
Alain ZERBINI  
58 ans - Chemin du Lac

### Mariages

#### Félicitations

14 Mai  
William ANSELME  
Audrey COLLET-BEILLON  
Chemin du Lac

21 Mai  
Alexandre BORGES DOMINGUES  
Elodie ROY  
Route de Grenoble

# Intercommunalité

## Communauté de Communes de Bièvre Est : Activités Danse et Poterie

### DANSE

Julie Pérignon, professeur diplômée d'Etat depuis 2002, enseigne à Chabons depuis 5 ans. Les cours ont lieu à la salle de la Maison Rouge.



**Vendredi** 17 h 30 à 18 h 30 : 4/6 ans  
18 h 45 à 19 h 45 : adultes  
(débutants-intermédiaires)

**Samedi** 9 h 00 à 10 h 00 7/8 ans  
10 h 00 à 11 h 00 9/11 ans  
11 h 00 à 12 h 00 12 ans et plus

Les cours débutent en octobre (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits). C'est le moment de vous inscrire pour la rentrée 2011/2012.

Renseignements et pré inscriptions  
☎ 06.88.32.13.30

### POTERIE

Cette année encore, des cours de poterie animés par Anne Carrez sont proposés à la cure de Chabons.



Il existe **3 groupes destinés aux ADULTES** :

Lundi de 14 h à 16 h  
Vendredi de 14 h à 16 h  
et de 18 h 30 à 20 h 30

Cela fait entre 28 et 30 séances par an.

et **2 groupes** (par quinzaine)  
**destinés aux enfants** (à partir de 7 ans)  
Mardi de 17 h 15 à 19 h 15  
Mercredi de 14 h à 16 h

Ces ateliers commencent fin septembre et finissent autour de la mi-juin.

site : [www.everyoneweb.fr/atelierpoteriechabons38/](http://www.everyoneweb.fr/atelierpoteriechabons38/)

Renseignements et inscriptions pour la DANSE et la POTERIE :

Adressez-vous au  
Centre social et culturel intercommunal  
20 rue Joliot Curie  
38690 Le Grand-Lemps

Tél. 04 76 55 92 76 Fax : 04 76 55 86 47  
✉ [centreinco@cc-bievre-est.fr](mailto:centreinco@cc-bievre-est.fr)

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

## Permanences de la C.C.B.E.

### - CONSULTANCE ARCHITECTURALE

Vous souhaitez construire ou faire des travaux, M. Marc VAUQUOIS, architecte, vous écoute et vous conseille gratuitement :

le Vendredi de 14 H à 16 H sur  
rendez-vous  
auprès de la C.C.B.E.  
04.76.06.10.94



Prochaines dates :

**Septembre**  
9 à C.C.B.E. de Colombe  
16 en mairie de Bizomes  
23 en mairie du GRAND-LEMPS

**Octobre**  
7 à C.C.B.E. de Colombe  
14 en mairie de Bizomes  
21 en mairie du GRAND-LEMPS

### - CONSULTANCE JURIDIQUE

Maître Michèle GIROT-MARC vous écoute et vous conseille gratuitement :



le Samedi de 9 H à 12 H sur rendez-vous  
auprès de la C.C.B.E. 04.76.06.10.94

Prochaines dates :

10 Septembre en mairie du GRAND-LEMPS  
15 Octobre en mairie de RENAGE

## Infos pratiques

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article du dernier « En Direct de CHABONS » n° 177 sur les coordonnées de la nouvelle installation

#### ► ACTIV TOIT

Victor DE OLIVEIRA



#### Charpente Couverture Zinguerie

17, chemin des 4 Routes  
38690 CHABONS

☎ 04.76.35.66.43  
☎ 06.81.23.39.27

mel : [activ.toit@gmail.com](mailto:activ.toit@gmail.com)

### Télegrenoble... Vous informe



20 septembre ...

Votre chaîne locale et le passage au tout numérique



Dès le 20 septembre prochain, lors du passage au tout numérique, **TéléGrenoble sera accessible depuis l'émetteur de Chamrousse** (et ses nombreux relais). Les habitants du Grésivaudan, de l'Oisans... pourront ainsi capter la chaîne de la région grenobloise et du Pays Voironnais.

Télegrenoble est déjà présente sur les émetteurs TNT de la Tour-Sans-Venin à Grenoble, Vinay, Voiron Montaud et Bavoire, sur le bouquet TNT gratuit satellite de FRANSAT mais aussi chez la plupart des fournisseurs d'accès à internet.

La majorité des Isérois pourra regarder les nombreux programmes de proximité proposés chaque jour : météo locale, journaux d'information, sports, cinéma, immobilier, montagne, économie, tourisme... et plus d'infos sur [www.telegrenoble.net](http://www.telegrenoble.net)

Pour mémoire :



Partout en France, **canal 104**

Par le satellite AB3 de Fransat (bouquet gratuit TNT satellite)

Sur les box internet, partout en France, pour les abonnés recevant la TV par ADSL, fibre et satellite (uniquement depuis le satellite AB3)

### Informez-vous sur l'actualité de Chabons



Informez-vous sur l'actualité de votre commune en vous abonnant à notre lettre d'information !

Pour vous abonner, allez sur le site [www.chabons.fr](http://www.chabons.fr), puis sur la rubrique « vous abonner à notre lettre d'info », puis saisissez votre adresse mail.

Une demande de confirmation vous sera adressée par courrier électronique.

### Déchèterie de Chabons



#### HORAIRES D'ÉTÉ

du 28 Mars au 30 Octobre

125, route du Liers  
☎ 04.76.55.57.67

Les horaires d'ouverture de la déchèterie ont été modifiés depuis le 28 Mars

	Matin	Après-midi
Lundi	-	14 H à 18 H
Mardi	9 H à 12 H	-
Mercredi	-	14 H à 18 H
<b>FERMÉE le JEUDI</b>		
Vendredi	9 H à 12 H	14 H à 18 H
Samedi	9 H à 12 H	14 H à 18 H



Canal 370



Canal 354



Canal 240



Canal 204

## Echos des Associations

### Union Chabonnaise

#### Fin de saison 2011

Le mois de juin a été celui des championnats par équipe.

#### Gymnastique

##### Régionaux

Les régionaux étaient organisés par Saint-Alban-de-Leyse en Savoie.

Nos équipes obtiennent des résultats mitigés. Cependant les poussines confirment leur excellente saison :

- Aînées fédéral 2 : 5e
- Jeunesses fédéral 3 : 13e
  - « régional 2 : 10e
  - « régional 4 : 8e
- Poussines P2 : 4e
  - « P3 : 10e

##### Fédéraux

Ces championnats ne s'adressent qu'aux aînées et jeunesses : 24 clubs de la Ligue DSV sont allés, en cette fin de mois de juin, en découdre à Chalon sur Saône avec les meilleures venant de toute la France. Si ce n'est une intendance qui laissait à désirer, nos gymnastes ont ramené, sinon des titres, des places honorables et de merveilleux souvenirs.

- Aînées Fédéral 2 : 26e/44
- Jeunesses Fédéral 3 : 21e/80

#### Basket

Pour le long week-end de l'Ascension, amputée de leur 5 majeur, l'équipe de basket vétérans n'a pas pu faire mieux que de ramener... la magnifique cuillère de bois d'Argentan où ils ont évolué pour le Fédéral de basket F.S.C.F.

En 2012, à Saint-Dizier, ce ne pourra être que mieux !

#### Boules

L'Union Chabonnaise présentait 6 équipes aux qualificatifs pour le championnat de France F.S.C.F. :

- 2 équipes vétérans à La Murette, le 19 mai, les équipes GUILLERMIN Yves et DHIEN Jean.
- 4 équipes à Charnècles, le 22 mai, VIAL J.-P., FAURE R. et DHIEN J. en 4e division ainsi que MOUNIER J.-P. en 3e division

Seules les équipes FAURE et MOUNIER se qualifiaient pour Moidieu qui organisait ce championnat de France les 25 et 26 Juin.

La doublette de féminines était qualifiée d'office. Les féminines et l'équipe de 3e s'inclinent en quart de finale et l'équipe FAURE, ne pouvant jouer les finales le dimanche abandonne sa place chèrement gagnée pourtant en 1/2 finale.

A Vourey, fin juillet, les équipes de J.-P. MOUNIER (3e division) et FAURE R. (4e) obtiennent leur qualification pour les finales des coupes nationales F.S.C.F. à Annonay les 27 et 28 août 2011. Ils accompagneront donc l'équipe féminine de FOLTZ S. qui remet en jeu son titre fédéral de 2010.

En outre, félicitations à l'équipe FAURE qui s'adjuge au passage le titre de champion du Comité Départemental du Dauphiné F.S.C.F. Ce sera la seule équipe de 4e division à représenter l'Isère à Annonay.

#### Inscriptions Saison 2011/2012

Pour la rentrée en septembre, l'Union Chabonnaise vous propose plusieurs activités sportives ou culturelles dans la continuité de ce qui existe déjà.

Les activités sont dispensées dans les locaux de la municipalité de CHABONS, sauf le cours de Yoga du mardi après-midi qui a lieu au Centre Social de Le Grand-Lemps.

Les horaires sont en partie inchangés par rapport à la saison dernière.



## Echos des Associations

### Les différentes activités et les permanences de l'Union Chabonnaise

#### **Gymnastique aux agrès**

pour les aînées nées en 1997 et avant  
Jeunes nées entre 1998 et 2001  
Poussines nées entre 2002 et 2005

#### Cours

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi  
de 18 H à 20 H  
Samedi de 9 H à 12 H 30  
Suivant les groupes

#### Permanence pour les inscriptions

Samedi 10 Septembre de 14 H à 16 H

#### **Eveil**

pour les enfants de 3 - 4 ans  
Pour les enfants de 5 - 7 ans

#### Cours

Samedi  
de 10 H 45 à 11 H 45 3 - 4 ans  
de 12 H à 13 H 5 - 7 ans  
Suivant les groupes

#### Permanence pour les inscriptions

Samedi 10 Septembre de 14 H à 16 H

#### **Danse Hip Hop**

pour les enfants de 5 à 10 ans

#### Cours Lundi de 17 H à 18 H

#### Permanence pour les inscriptions

Samedi 10 Septembre de 14 H à 16 H

#### **Fitness**

Adultes

#### Cours Lundi

**Step** de 18 H 15 à 19 H 15  
et de 20 H 15 à 21 H 15

**Renforcement musculaire**  
de 19 h 15 à 20 h 15

#### Inscriptions

Lundi 12 Septembre au 1er cours

#### **Viniyoga** Adultes

#### Cours sur CHABONS

Lundi de 9 H 30 à 10 H 45  
Jeudi de 18 H 30 à 19 H 45

#### sur LE GRAND-LEMPS

Mardi de 15 h à 16 h 15

#### Inscriptions

Semaine du 12 Septembre au 1er cours

#### **Basket** Vétérans

#### Pratique Vendredi de 20 H à 22 H 30

#### Inscriptions

Semaine du 19 Septembre

#### **Boules** F.S.C.F.

#### Pratique variable

#### Inscriptions

Entre octobre et décembre

#### **Foire aux Courges et aux Saveurs d'Automne**



Contrairement à l'an passé où la célébration du centenaire de notre association ne nous avait pas permis d'organiser notre traditionnelle foire, cette année nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle foire

#### Dimanche 16 Octobre.

**En 2011, la courge invite la pomme.** Outre l'Union Commerciale et Artisanale de Chabons qui s'associe à nous et que nous remercions d'ores et déjà, l'Association des « Croqueurs de pommes » se joindra à nous également pour cette édition où vous serez conviés à profiter de **plusieurs animations autour de la pomme.**

A partir de midi, comme d'habitude, nous vous proposerons le menu suivant : diots, gratin de courges et tarte aux pommes.

Nous vous attendons nombreux au cours de cette journée.

## Echos des Associations

### Terres Froides Basket Apprieu - Bevenais - Chabons - - Colombe - le Grand-Lemps



Le samedi 3 septembre 2011, Terres Froides Basket a organisé son annuel tournoi du souvenir au Gymnase « La Grange » à Le Grand-Lemps. Ce sont 4 matches séniors qui ont été disputés pour rendre hommage aux joueurs et dirigeants disparus et rappeler, s'il en est besoin, que leur souvenir est vivace dans les mémoires.

#### Reprise des entraînements



pour les poussins et les poussines  
Entraînement à partir du  
lundi 5 septembre

Pour les benjamins (nes) / minimes garçons  
Reprise depuis le 29 août

Pour les cadets, cadettes et seniors(es)  
Reprise depuis le 15 août

La baby basket accueille les enfants nés à partir de 2005 et le cours commencera courant septembre.

Si votre enfant désire faire du basket, pour tout renseignement contacter

Nicolas LEBLANC  
Cadre technique de T.F.B.

☎ 06.48.08.37.84

mail : terres.froides.basket@wanadoo.fr

### Espace Kinéform



Venez nous rejoindre si vous souhaitez une gymnastique pour adultes de tout âge, dans la bonne humeur et le respect de la condition physique de chacun.

Travail corporel à bases anatomiques

- pour mieux connaître son corps,
- Reconstruire son harmonie articulaire en respectant au mieux l'anatomie
- Retrouver plus de mobilité et d'équilibre,
- Fortifier les muscles, et travailler les muscles profonds dorsaux et abdominaux avec la technique nouvelle des « abdos sans risques »,
- Utiliser la respiration de manière optimisée

Technique de soin

Technique de prévention du mal de dos

Technique de recherche d'un mieux-être, en se prenant en charge par un travail régulier

Les cours reprendront à CHABONS la semaine du 5 septembre aux horaires habituels à la Salle de la Maison Rouge - impasse du cinéma

Pour tout renseignement, contactez :

Marie-Françoise au 06.16.40.70.41

Jocelyne au 04.76.65.03.89

Claire au 04.76.91.60.86

### La Boutique Solidaire du Secours Catholique



Depuis le 16 août dernier, la boutique solidaire du Secours Catholique « Studio de la halle » est ouverte à tous

Les Mardis et Vendredis  
De 9 H 30 à 11 H 30

C'est un lieu de convivialité où :

- on peut déposer des vêtements en très bon état qui seront revendus à très bas prix ;
- On peut aussi venir pour une halte réparatrice autour d'un café.

Cette opération est soutenue par la communauté de communes de Bièvre Est.

Contact : Secours Catholique 2, place de la halle  
38690 LE GRAND-LEMPES Tél. 06.77.83.61.45

## Echos des Associations

### Réserve Naturelle Tourbière CHABONS / LE GRAND-LEMPS

#### Animation mensuelle sur le jardin de Tourbières

Comme chaque 2<sup>e</sup> dimanche du mois à 10 h, vous êtes tous invités à participer gratuitement à une sortie découverte de la nature sur le Jardin de Tourbières et les environs de la Réserve naturelle.

Accessible à tous, cette petite promenade sur le sentier sécurisé du Jardin de Tourbières vous permettra de découvrir le monde surprenant des tourbières.

**Prochaine date : Dimanche 11 Septembre**

**Heure du rendez-vous : 10h00**

**Durée de l'animation: 2h**

**Lieu du rendez-vous :** le lac, Parking du Jardin de Tourbières

**Animation gratuite**

**Faut-il s'inscrire? Non**



Pour plus d'informations, contacter le gestionnaire de la Réserve naturelle au 04.76.65.08.65.

*Couleuvre verte et jaune ©AVENIR J.LUCAS*

#### Le Jour de la Nuit sur la Tourbière

**Commune :** Châbons

**Samedi 1er Octobre 2011**

**Organisateur :** AVENIR [avenir.38.free.fr](http://avenir.38.free.fr)

**Activités :**

Accessible à tous, cette petite promenade sur le sentier sécurisé du Jardin de Tourbières vous permettra de découvrir, avec tous vos sens en éveil, le monde surprenant des marais en version nocturne.

**Heure du rendez-vous :** 20h00

**Durée de l'activité :** 1h

**Lieu du rendez-vous :** le lac, Parking du Jardin de Tourbières

**Animation gratuite**

**Faut-il s'inscrire ? Non**

**Contact :** Jérémie LUCAS au 04.76.65.08.65

**Autre animation lors de la journée du patrimoine le dimanche 18 septembre.**

A l'occasion des journées du patrimoine, vous êtes tous invités le dimanche 18 septembre à participer gratuitement à une sortie découverte de la nature sur le Jardin de Tourbières et les environs de la Réserve naturelle.

Accessible à tous, cette petite promenade sur le sentier sécurisé du Jardin de Tourbières vous permettra de découvrir le monde surprenant des tourbières.

Le thème principal abordé lors de l'animation sera : La Tourbière, un héritage à transmettre, les liens entre les hommes et leur patrimoine naturel.

**Heure du rendez-vous :** 10 h 00 durée 2 H

**Lieu du rendez-vous :** Parking du Jardin de Tourbières

**Animation gratuite**

#### Banquet des classes

**Les personnes nées en 1971**

Les conscrits de la classe 91 de CHABONS organisent



une

**SOIREE de RETROUVAILLES**

**Samedi 19 Novembre 2011**

au restaurant à CHABONS

« La Brasserie des Sports »



Pour toutes celles et ceux qui sont dans l'année de leurs 40 ans et qui désirent partager ce moment de convivialité autour d'une Paëlla, merci de téléphoner

au 04.76.65.06.52

ou mel [durand.dina@wanadoo.fr](mailto:durand.dina@wanadoo.fr)

le plus rapidement possible afin d'avoir un nombre de réservations précis.

A bientôt !

## Echos des Associations

### Concert Annuel

# Les Voix Kassées en Concert



Samedi 8 octobre 2011

à 20 H 30

Salle Polyvalente à CHABONS

**Tarif Entrée :** Adulte 10 €  
De 13 à 18 ans 5 €  
- 13 ans gratuit

Billetterie sur place

Renseignements et réservations au  
04.76.65.05.70 après 15 H ou au  
04.76.93.70.74

Buvette et sandwicherie

### Conscrits de CHABONS

## Voque Annuelle



23, 24 et  
25 Septembre

Les conscrits de CHABONS sont ravis de vous inviter à leur vogue annuelle qui aura lieu du 23 au 25 septembre sur le parking du stade.

Nous vous attendons nombreux



### Catéchèse

Paroisse Notre Dame de Milin - Chabons



Pour la prochaine rentrée 2011 / 2012, les inscriptions des enfants de CE1 - CE2 - CM1 et CM2 pour la catéchèse auront lieu :

Mercredi 14 Septembre 2011

De 13 H 30 à 16 H 30

à la salle de La Cure - 1er étage  
22, rue de l'église à CHABONS

Renseignements auprès de

Liliane GUILLERMIN au 04.76.65.16.27  
ou Juliette VISCARDI au 04.76.65.04.47

N'hésitez pas à appeler ou à venir nous rendre visite.

Un grand merci aux mamans qui peuvent s'engager cette année.

### AGENDA des Manifestations



Septembre



- Sam 10 Soirée Disco  
Stade Chabonnais
- Dim 11 Animation Jardin de Tourbières
- Sam 17 Journées du Patrimoine
- Dim 18
- Ven 23 Vogue annuelle
- Sam 24 Animée par les Conscrits
- Dim 25

Octobre

- Sam 1er Assemblée Générale  
Amicale Boule Chabonnaise
- 20 H Jour de la Nuit sur la Tourbière
- Sam 8 20 H 30 Concert Annuel  
Les Voix Kassées

## Echos des Associations

### Stade Chabonnais

#### L'assemblée Générale

Une assistance nombreuse a assisté à l'assemblée générale du Stade Chabonnais. En présence de Didier RAMBAUD, maire de la commune, de José NICKEL, 1er Adjoint et Michel GOY, Adjoint au Maire, le président de l'association, Denis PERON a ouvert la réunion.



Après avoir présenté en détail le bilan financier, Pierre MERLOZ, le trésorier du club a été félicité pour sa gestion saine et maîtrisée des finances du club.

Le bilan sportif a ensuite été abordé par les différents éducateurs de jeunes satisfaits de l'application et des résultats de leurs jeunes protégés.

Chez les seniors c'est la déception qui domine avec le classement très décevant des Seniors1 et l'espoir évanoui

des Seniors 2 d'accéder à la division supérieure. Le club a remercié chaleureusement Félix AUDDINO, qui cesse ses fonctions d'entraîneur, pour tout le travail accompli auprès des seniors.

En fin de séance le Président s'est néanmoins félicité de la vitalité du club et un vin d'honneur a clos l'assemblée.

#### Rentrée 2011 - 2012

La saison sportive du Stade Chabonnais vient de démarrer avec le premier entraînement des seniors et des U18.

Beaucoup d'absents encore, mais avec la fin des vacances, ce sera un groupe bien plus étoffé qui reprendra le chemin du stade.

#### Entraînements par catégorie

SENIORS et U18 :

Mercredi et Vendredi à 19 H

Responsables : Fabrice TINTI 06.07.69.75.06  
Martin CANOVA 06.10.71.81.71

U15 à 11 (1997 et 1998) :

Mardi et Jeudi de 18 H 30 à 20 H

Responsable : Fabrice TINTI 06.07.69.75.06

U15 à 7 (entente OYEU) : Mercredi 18 H à OYEU

U13 (1999 et 2000) entente : Mercredi à 18 H à Oyeu

U10 et U11 (2001 et 2002) : Mercredi 17 H à 18 H 30

U8 à U9 (2004 et 2003) et U6 à U7 (2006 à 2005)  
Mercredi de 17 H 15 à 18 H 30



Par ailleurs, le club recherche des joueurs dans toutes les catégories mais surtout pour le U18 (années 1996 à 1994).

Pour tout renseignement, prendre contact avec l'entraîneur concerné ou auprès de la secrétaire au 06.86.49.44.30.

#### **Permanences pour les licences :**

**Mercredis 7 et 14 septembre à 17 H au Gymnase**

**Directeur de Publication :** Didier RAMBAUD

**Dépôt Légal :** Mairie de CHABONS

**Comité de Rédaction :** José NICKEL, Philippe CHARLETY, René DELLA-FLORA, Christine MAINGUENAUD, Isabelle PENELON, Pascale GUY, Gilbert VEYET

**Collaboration Technique :** Sylvie VIAL

**Imprimerie :** Mairie de CHABONS

**Secrétariat de Mairie**

**Lundi – Mardi – Vendredi**

**10 H – 12 H et 16 H – 18 H**

**Jeudi**

**10 H – 12 H et 15 H – 18 H**

**Samedi 09 H – 12 H**